Objectifs de l'UE

Au terme de cette UE, les étudiants seront capables de :

- Définir et décrire le besoin ou l'idée d'une opération.
- Définir la localisation d'une opération.
- Savoir mener une étude de faisabilité et conduire des enquêtes.
- Décrire les contraintes (notamment urbaines) liées au site.
- Gérer un patrimoine immobilier (surfaces, affectataires, évolutions, réponses aux besoins, etc.).
- Élaborer des outils d'aide à la décision, organiser et assurer la mise à jour de carnets de suivi des bâtiments et espaces, de dossiers d'exploitation maintenance.
- Constituer puis gérer une banque de données patrimoniales (graphiques, alphanumériques) par des travaux pratiques sur logiciels.

Description des ECUE

Aménagement du Territoire

- Qu'est-ce que l'aménagement des territoires ?
- Quels sont les champs d'intervention, les enjeux et les objectifs d'une politique d'aménagement du territoire ?
- Quels sont les acteurs, les échelles, les instruments et outils de l'aménagement du territoire ?
- Analyse de documents

SIG 2 : Systèmes d'Information Géographique 2

- Créer et gérer des données,
- Réaliser des mises en page cartographique

Gestion technique des patrimoines immobiliers

- Définition d'une problématique de gestion immobilière et stratégie immobilière
- Diagnostics (vétusté, accessibilité, ...)
- Maintenance
- Aide à la décision en gestion technique immobilière
- Méthodes et outils pour la gestion technique immobilière
- Constitution et gestion d'une banque de données patrimoniales

	Pré-requis	
Gestion des patrimoines immobiliers : aucun		
SIG 2 : SIG 1 en 3A GCB		
	/ Bibliographie	